AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 31-3-78 322228

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE-D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE-SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CEDEX - Tél. (80) 22.19.38

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

Bulletin n° 121 - 30 Mars 1978

VIGNE

TRAITEMENTS D'HIVER et de PRE-DEBOURREMENT : Si le réchauffement continue on observera le tout début du gonflement des bourgeons (stade B). Les traitements contre l'Esca devront être arrêtés, mais on pourra effectuer les traitements fongicides à base d'arsénite de soude (1/2 dose esca) contre l'Excoriose dans les secteurs contaminés et les applications aux huiles jaunes contre l'Acariose.

Observer soigneusement la reprise d'activité des vers gris et intervenir dès les premiers dégâts avec des appâts empoisonnés.

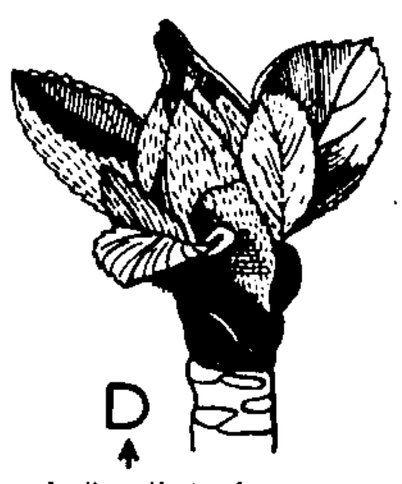
ARBRES FRUITIERS

TAVELURE DU POMMIER : Bien que les conditions météorologiques actuelles ne soient pas favorables à un départ rapide de la végétation, les bourgeons de nombreux arbres commencent à éclater (stade C/C 3). Les jeunes ébauches foliaires étant très sensibles aux contaminations de la tavelure, une application cuprique est préconisée dans les prochains jours ; elle sera étendue successivement à tous les pommiers au fur et à mesure de leur arrivée au stade C 3/D. Les risques sont importants cette année car les formes de conservation de la maladie (périthèces) sont nombreuses dans les feuilles mortes et les pluies contaminatrices fréquentes.

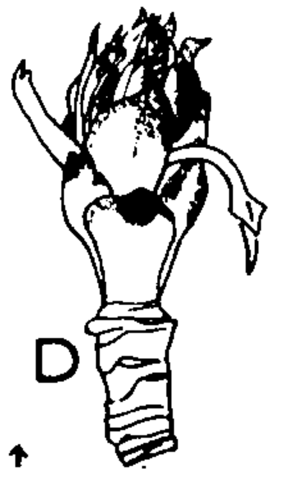




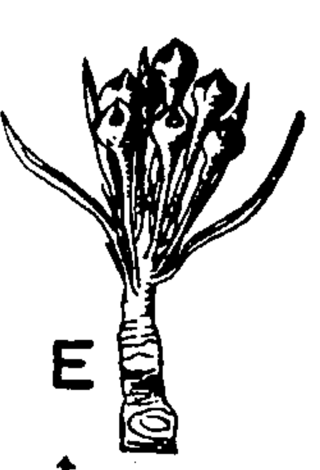




CECIDOMYIE DES POIRETTES : Ce ravageur est une petite mouche qui pond à l'intérieur des boutons floraux. Le jeune "asticot" pénétrant dans l'ovaire provoque une croissance accélérée du fruit qui se déforme (poire calebassée), brunit et tombe. Dans les vergers où des dégâts de Cécidomyie ont été observés l'année dernière, un traitement est conseillé avant floraison avec : diéthion (Rhodocide) non toxique pour les abeilles, très efficace. Le bromophos (Nexion, Rhodianex) non toxique et le parathion éthyl (nombreuses spécialités) donnent également de bons résultats.









P 48

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté" - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET - Commission Paritaire de Presse N° 527 AD

CULTURES LÉGUMIÈRES

MOUCHE DE L'OIGNON : La mouche de l'oignon peut être combattue par :

1) Le traitement des semences : Utiliser en grammes de matière active par kilos de graines trichloronate : 40 g. (Phytosol) , diéthion : 60 g. (Hylémox)

2) Le traitement du sol avant semis ou plantation de bulbilles avec des insecticides employés sous forme de granulés (les plus persistants) ou en pulvérisation et à enfouir légèrement. On peut utiliser en kilos de matière active par hectare :

6 Kg carbophénothion (Rémadion 5 G)
5 Kg chlorfenvinphos (Birlane G 10, Basosol 10 G, Psilatox) ou en pulvérisation
3 Kg chlorpyriphos (Dursban 5 G, Piridur)
8 Kg diazinon (Basudine 10 G, Umuter D)
5 Kg diéthion (Rhodocide) en pulvérisation
2 Kg fonofos (Dyfonate 5 G)
2,5 Kg trichloronate (Phytosol) ou en pulvérisation
5 + 5 Kg chlorfenvinphos + parathion (Birlane mixte) (0,5 + 0,5 en localisé)

L'application peut être faite au premier binage, ce traitement en post-levée est recommandé pour échalotes. Bien entendu pour des traitements localisés les doses hectare seront adaptées à la surface réellement traitée.

MOUCHE DE LA CAROTTE : Le traitement du sol permet une protection satisfaisante des semis dans les secteurs atteints par ce ravageur. Utiliser les produits et doses recommandés ci-dessus contre la mouche de l'oignon (sauf chlorpyriphos).

MOUCHE DU CHOU : On peut lutter par différents moyens :

1) Le traitement des graines : Utiliser en grammes de matière active par kilos de semences: trichloronate : 40 g. (Phytosol), lindane : 100 g. (nombreuses spécialités).
Ajouter un produit fongicide : thirame, manèbe,... pour protéger les semis contre les maladies.

2) Le traitement du sol : En kilos de matière active par hectare :

6 Kg chlorfenvinphos (Birlane, Basosol, Psilatox) granulés et pulvérisation
8 Kg diazinon (Basudine, Umuter)
1,5 Kg lindane (nombreuses spécialités)
2,5 Kg trichloronate (Phytosol)

3) Le traitement au pied des choux transplantés avec des granulés :

chlorfenvinphos, diazinon, trichloronate

4) L'arrosage après reprise des plants : 1 litre pour 10 plants

bromophos (Nexion, Rhodianex,...) : 50 g. matière active/hectolitre
diéthion (Rhodocide) : 30 g. " " "

Sur navets seuls les produits suivants sont recommandés contre la mouche du chou en traitement de sol :

6 Kg chlorfenvinphos (Basosol, Birlane, ...)
3,125 Kg trichloronate (Phytosol)

CÉRÉALES

Le réseau d'observations céréales se met en place progressivement et les premiers renseignements sont attendus pour début avril. Les informations qui seront diffusées auront un caractère indicatif et ne doivent pas être généralisées à l'ensemble des parcelles d'une région. Elles devront être appréciées comme moyens d'alerte et d'incitation à visiter les parcelles de céréales et amener les agriculteurs à raisonner les traitements.

En attendant des renseignements plus complets, la situation phytosanitaire est sensiblement la suivante :

.../...

Matière active (M.A.)	Produit commercial (P.C.)	Dose MA/Ha homologuée (g)	Dose P.C.	Conditions d'utilisations			Dose P.C. selon sol				
				pré semis	pré levée	post levée	terre lourde	terre franche	terre filtrante	riche M.O. 2,5 à 6 %	humifère > 6 %
Flore dicotylédones et graminées annuelles (autres que panics, sétaires, digitaires)											
atrazine	Nomb. form.	2500	5 *	+	+	+	4	3	5	4	NC
	form. MG	2500	10 Kg	+	+	NC	8	6	10	8	NC
atrazine + huile	Mazipron	2500 + 4300	10 l	NC	NC	+	6	6	8	8	10
huiles pour herbicides (1)	Nomb. form.	5000 (1)	5 l	NC	NC	+	5	5	5	5	5
cyanazine + atrazine	Bellater Primagarde	1500 + 1500	6 l	+	+	–	4	4	NC	NC	NC
simazine	Nomb. form.	2500	5 *	+	+	–	NC	NC	6	NC	NC
simazine + atrazine	Nomb. form.	1500 + 1500	6 *	+	+	–	6	5	7	7	NC
	form. MG	1500 + 1500	20 Kg	+	+	–	20	17	23	23	NC
2 4 D sel d'amine	Nomb. form.	300	0.6 *	–	–	+	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6
Flore dicotyl. et gram. annuelles (y compris infest. moyenne de panics, sétaires, digitaires)											
butylate (1)	Sutan	4000 (1)	5.5 l	+	–	–	7	5.5	6	NC	NC
éthalfluraline + atrazine	Maïzor	1200 + 1500	5 Kg	–	+	–	5	5	NC	6.5	NC
pénoxaline + atrazine	Tazastomp	1500 + 1000	5 Kg	–	+	–	5	5	NC	6	6.5
Flore dicotyl. et gram. (y compris forte infestation de panics, sétaires, digitaires)											
alachlore (1)	Lasso	2400 (1)	5 l	+	+	+	5	5	4	5	6
alachlore + atrazine	Lasso GD	2500 + 1000	7.5 l	+	+	+	7	7	7	10	12
	Lasso GD MG	2500 + 1000	25 Kg	+	+	NC	25	25	25	30	45
eptan (1)	Eradicane	5000 (1)	7 l	+	–	–	5	5	5	7	7
métolachlor (1)	Humextra	3024 (1)	4.2 l	+	+	+	3	3	3.5	4	4.5
métolachlor + atrazine	Primextra	2000 + 1000	6 l	+	+	+	6	6	7	9	10

+ utilisation possible
– utilisation non possible
NC utilisation non conseillée

(1) matière active à compléter par de l'atrazine, en général 1000 g M.A.
* colonne dose de P.C. spécialité à 50 % de M.A.

PIETIN VERSE : D'une façon générale c'est la maladie la plus fréquemment observée sur les céréales d'hiver. Les premières taches ont été découvertes sur la première gaine il y a près d'un mois et sur la seconde plus de quinze jours.

Une intervention peut être effectuée si les conditions suivantes sont remplies :

1- Symptômes présents : une talle sur trois.
2- Stades : redressement (stade 5) à deux noeuds (stade 7)
3- Temps doux et humide

L'utilisation de produits simples : bénomyl (Benlate) ou carbendazime (Bavistine, Sandonil) est recommandée.
Eviter de confondre le piétin verse avec la fusariose du pied et le rhizoctone, qui sont de moindre importance économique.

OIDIUM : L'oïdium a été signalé très tôt sur orge et sur blé mais jusqu'à présent les attaques étant très limitées, les applications sont inutiles. On peut raisonner le problème ainsi :

Orges d'hiver et escourgeons : traitement possible en période de montaison (5,6,7) si les taches sont nombreuses sur feuilles et sur gaines.
Blés : traitement plus tardif, généralement au début de l'épiaison si les deux feuilles supérieures sont très contaminées.
Choisir de préférence un fongicide mixte :
carbendazime + soufre ou ditalimphos, triadiméfon, etc... ou plus complexe comme :
carbendazime + manèbe + soufre, etc...
Orges de printemps : si l'attaque se précise au tallage ou au début de la montaison ne pas hésiter à intervenir avec un fongicide anti-oïdium simple ou de préférence mixte.

RHYNCHOSPORIOSE : Les conditions météorologiques de la fin de l'hiver, froid et humide, sont encore plus désagréables que celles du printemps 1977 et il est à craindre, si ce temps continue, que la Rhynchosporiose ne s'étende sensiblement.

Cette maladie est d'ailleurs visible depuis le début de l'année dans les orges d'hiver et les escourgeons de la NIEVRE et de l'YONNE.

Les interventions sont encore sans intérêt mais en cas d'extension une application peut être justifiée économiquement surtout en cas de présence de piétin verse au stade montaison (un à deux noeuds).

En 1977 le bénomyl et le carbendazime ont présenté une bonne action et le mélange carbendazime + triadiméfon (Bayleton total) a été jugé remarquable pour son efficacité et sa persistance d'action.

ROUILLE BRUNE : Elle est signalée sur blé et sur orge depuis près d'un mois sous forme de pustules dispersées et peu nombreuses. Son importance économique étant mal connue il est difficile d'évaluer les risques et de préconiser éventuellement des traitements.

DÉSHERBAGE DU MAIS

I - *TRAITEMENT EN PLEINE SURFACE, AU SEMIS*

A - TABLEAU DES HERBIVIDES :

(voir page 4)

(Suite dans le prochain bulletin).

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription phytosanitaire
"Bourgogne et Franche-Comté"

G. VARLET